

La raison environnementale et le droit du travail

L'intervention de Tatiana Sachs prend appui sur sa monographie présentée en vue de l'obtention de l'habilitation à diriger des recherches (décembre 2024) et intitulée *La Raison économique en droit du travail*. Au point de départ de ce travail, il y a une interrogation sur la manière dont le droit du travail s'empare des considérations environnementales. Cette recherche vise ainsi à catégoriser les modes de « mise en droit » des préoccupations environnementales. De cette cartographie surgit une interrogation : le droit du travail a-t-il les ressources pour dépasser le conflit travail-environnement que de nombreuses affaires, telles celles de l'aciérie Ilva en Italie, ont mis en lumière ?

**Tatiana
Sachs**
Professeure,
IRERP,
Université Paris
Nanterre

23 janv 2025

salle C4-126

14h-16h